

L'enquête narrative, entre durée et détails

Hervé Breton

▶ To cite this version:

Hervé Breton. L'enquête narrative, entre durée et détails. Éducation permanente, 2020, N° 222 (1), pp.31-41. 10.3917/edpe.222.0031. hal-03705137

HAL Id: hal-03705137 https://hal.science/hal-03705137v1

Submitted on 2 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

[PREPRINT]
BRETON, H. (2020). L'enquête narrative, entre détails et durée. Éducation permanente, 2020/1, 222, 173-180.

https://doi.org/10.3917/edpe.222.0031

Hervé Breton

herve.breton@univ-tours.fr

https://orcid.org/0000-0003-3536-566X

Université de Tours, EA7505, France

Université de Tours, EA7505, France

 $\overline{23}$

L'ENQUÊTE NARRATIVE ENTRE DÉTAILS ET DURÉE

« En fin de compte, l'homme se demandait si son intérêt pour d'aussi minces détails ne relevait pas d'une incapacité à aller à l'essentiel. »

(Cohen, 2018, p. 22)

L'enquête narrative a pour spécificité de chercher à comprendre le vécu en mobilisant des récits d'expérience « en première personne ». Les principes qui fondent sa pertinence sont les suivants : l'appréhension et la compréhension des processus d'édification des « points de vue » à partir desquels se pensent les situations éprouvées par les personnes impliquées dans l'enquête supposent d'accompagner deux passages : celui de l'expérience au langage – soit la mise en mots du vécu – puis celui de la configuration des mots en textes, soit la mise en récits. La nécessité affirmée d'un accompagnement de ces processus provient du postulat suivant : l'entrée dans l'enquête suppose de conduire soi-même un travail de saisie du vécu selon différentes échelles temporelles à partir desquelles peut s'accomplir la narration de l'expérience. Ainsi, en visant l'expression du vécu « en première personne », « l'enquêteur » (qui peut être un chercheur, un formateur, un conseiller en orientation professionnelle) ne prélève pas de l'information sur le vécu d'autrui. Il mobilise des procédés de guidance dont l'effet est de favoriser « l'entrée dans l'enquête » des sujets avec lesquels il cherche et travaille. Cela conduit à considérer que l'enquête narrative est une forme d'enquête « nécessairement en première personne » puisque seule la personne ayant fait l'expérience d'un phénomène se trouve en capacité de dire, de son point de vue, et avec ses mots, ce qu'elle a vécu, les effets qu'elle a éprouvés, les retentissements expérientiels et biographiques qui en ont résulté.

Ce point rend nécessaire de définir avec précision l'expression « narration en première personne ». Ainsi, lorsque Depraz définit le langage de la première personne comme « l'attitude de celui ou celle qui parle ou écrit, son mode, sa façon, de telle sorte que le langage soit au plus près, au contact de l'expérience vécue » (2011, p. 59), elle distingue les postures d'expression parler « à la première personne » de celle « en première personne » : si « parler à la première personne, c'est dire Je (ou bien Nous), en tout cas, c'est parler en son nom propre, c'est-à-dire revendiquer ce que l'on dit comme sien et adhérer à ce que l'on dit » (Depraz, 2011, p. 60). Parler en première personne, « c'est adopter, selon l'expression de Pierre Vermersch, une "prise de parole incarnée", c'est-à-dire entrer dans un régime d'expression qui manifeste à plein la réalité concrète d'un contact avec ce que l'on vit au moment où je le formule » (Depraz, 2011, p. 62).

L'activité narrative par laquelle procède cette forme d'enquête fait l'objet d'un examen particulier au cours de cet article. En effet, qu'elle soit initiée par le sujet lui-même, comme cela est le cas dans la narration autobiographique (Lejeune, 1996), ou qu'elle soit accompagnée par autrui, dans le cadre d'entretiens biographiques (Bertaux, 2005), l'entrée et la conduite de l'enquête supposent d'effectuer des actes qui rendent possible son accomplissement. Parmi ceux-ci, deux d'entre eux font l'objet d'un examen approfondi au cours de cet article, qui s'intéresse aux processus de réciprocité entre les actes de temporalisation de l'expérience et ceux qui accomplissent la configuration du récit. Partant de la thèse affirmant la réciprocité entre « temporalisation du vécu » et « configuration du récit » développée par Paul Ricœur (1983, 1984, 1985), nous distinguons deux « régimes narratifs » – le régime biographique qui permet d'appréhender l'expérience vécue dans la durée (dimension longitudinale du parcours de vie) et le régime micro-phénoménologique qui procède par exploration et description de séquences courtes de vécu –, ainsi les modes d'appréhension des phénomènes et les effets de compréhension générés varient.

L'enjeu de cet article est de caractériser ces régimes narratifs, d'en formaliser les procédés, et de spécifier les types d'effets générés sur les processus de formation de soi, de formalisation des savoirs expérientiels et de constitution de connaissances à partir de la narration de l'expérience. Pour ce faire, un travail de définition est produit, puis trois récits sont ensuite proposés pour caractériser les « données » à partir desquelles ces régimes narratifs peuvent être formalisés. Entre exploration du vécu dans la durée et examen de l'expérience dans ses détails, les effets et apports de l'enquête narrative sont ainsi interrogés, à partir des paradigmes herméneutique et expérientiel qui la fondent et des méthodes qui la concrétisent.

Les prémices de l'enquête s'amorcent lorsqu'un sujet en devenir, un adulte en formation, un professionnel en situation de travail, se « tourne vers » son expérience pour l'accueillir et l'exprimer. Cet acte – qui conjugue deux gestes : celui de l'accueil du vécu et celui de la mise en mots – caractérise la première phase de l'enquête narrative, la seconde étant celle de la mise en récit. Qu'elle soit conduite en première personne, ou en deuxième personne comme cela est le cas dans le cadre de ce que Penef (1990) nomme la « méthode biographique », qui s'inscrit dans la lignée des travaux provenant de la sociologie qualitative (Guth, 2014; Dubar et Nicourt, 2017), l'enquête narrative procède d'un même mouvement : le narrataire se tourne vers son vécu, accueille ce qui se donne au cours de l'évocation, puis cherche les mots pour dire, soit décrire de manière détaillée et narrer dans la durée. Cette dynamique durant laquelle le sujet devient attentif à son expérience pour l'exprimer, la décrire, la narrer, l'exprimer de manière orale ou écrite signe l'entrée dans l'enquête, qui est par certains aspects une forme de quête de type herméneutique. Se tourner vers son vécu, c'est, potentiellement, mettre au jour des dimensions de l'expérience qui, lorsque celle-ci a été éprouvée dans le présent vivant, ont été vécues sans être réfléchies ni thématisées. En clair, les modes de donation du vécu (Marion, 1997) se caractérisent du point de vue du sujet par des perceptions d'immédiateté et d'évidence - soit la proposition de Zahavi (2015) : les données expérientielles sont présentationnelles - et par la constitution de souvenirs procédant par sédimentation et synthèse passive (Husserl, 1918-1926/1998). Ainsi, le sujet vit des effets résultant des contenus de l'expérience éprouvés dans le présent et « retient » ces effets sous la forme de souvenirs. Dans les deux cas, l'expérience est vécue avant d'être réfléchie, dicible et « narrable ». C'est le sens du caractère « passif » de la synthèse et de la mémoire husserlienne : l'expérience est vécue, intégrée et retenue sans que ces processus ne relèvent d'un travail intentionnel et volontaire.

Cette dimension préréfléchie du vécu (Petitmengin, 2010) suppose donc d'effectuer des actes pour que l'enquête narrative puisse s'accomplir. L'un d'entre eux a été précédemment défini : celui d'une conversion du regard du sujet qui, en se rendant disponible au souvenir, s'offre la possibilité d'accéder à son vécu pour l'accueillir (Breton, 2016). Deux autres méritent un examen très approfondi afin d'appréhender leurs caractéristiques propres, leur réciprocité dynamique et leur contribution pour l'enquête narrative : la temporalisation et la mise en récit du vécu. Cette perspective ancre l'enquête narrative dans les traditions herméneutiques de l'expérience de Dilthey et Ricœur. Pour Dilthey (1910/1988), l'expérience comporte une dimension prélangagière par le fait qu'elle a pour vocation d'être exprimée. Cette perspective est poursuivie par Ricœur lorsqu'il affirme : « L'expérience peut être dite, elle demande à être dite. La porter au langage, ce n'est pas la changer en autre chose, mais, en l'articulant et en la développant, la faire devenir elle-même » (Ricœur, 1985, p. 62). Et, toujours selon Ricœur, le passage de l'expérience au langage est dépendant du travail de temporalisation de l'expérience : pour être racontable, l'expérience doit pouvoir être pensée dans le temps.

Les régimes narratifs : essai de caractérisation

Après avoir défini, au cours de la section précédente, l'« enquête narrative », il est maintenant possible d'en préciser les objets. Différents procédés sont mobilisables pour la mise en récit de l'expérience. La sélection de ces procédés est cependant dépendante des enjeux de l'enquête et des objets de connaissance anticipés. Le travail diffère, en effet, selon que l'enquête va chercher à examiner les modes de donation de l'expérience au cours d'un moment singulier (Vermersch, 2000), ou les formes de retentissement de ce moment dans l'histoire du sujet (Pineau, 1991). L'examen des modes de donation suppose la saisie d'un moment de courte durée pour procéder à une description détaillée de ses différentes dimensions (agentivité, perceptions, impressions, inférences...). À l'inverse, l'examen des effets vécus au cours d'un ou de plusieurs événements inscrits dans le parcours de vie et de leur retentissement dans l'histoire du sujet suppose d'interroger le vécu à partir de la narration biographique. Ainsi, entre saisie du vécu dans ses détails et appréhension des dynamiques de retentissement dans la durée, l'enquête narrative compose avec les régimes de la description phénoménologique (Depraz, 2012) et de la narration biographique (Baudouin, 2010).

Afin d'illustrer et de concrétiser ces différents points, nous proposons dans les pages qui suivent une courte étude dont l'objet est d'illustrer ces propositions. Trois récits en première personne sont ainsi proposés. Pour chacun de ces récits, dont le « fond expérientiel » est commun (une période de vie marquée par un voyage au long cours), l'expérience est saisie en vue d'un travail de mise en mots, puis de mise en récit. Ainsi, ce qui différencie ces récits n'est pas le contenu de l'expérience mais la durée du vécu à partir de laquelle s'édifie la mise en mots et en récit. C'est donc par la variation des échelles temporelles des vécus saisis que nous allons chercher à caractériser les régimes narratifs précédemment cités.

La narration du vécu au cours de l'enquête : étude de cas

Durant cette courte enquête narrative, trois récits sont présentés de manière successive. Le premier concerne un moment vécu d'une durée d'une heure lors du premier de mes voyages en Inde (qui s'est déroulé en 1994). Le second récit concerne le même voyage en Inde mais appréhende les trois premiers mois de ce voyage. Le troisième récit appréhende la période de vie durant laquelle ce voyage d'une durée de six mois advient, s'accomplit et se réfléchit. En d'autres termes, sont présentés successivement : le récit d'un moment de voyage (1), le récit de la période de voyage durant laquelle ce moment advient (2), le récit de la période de vie durant laquelle cette période de voyage est vécue (3). La démarche d'enquête procède donc par « extension graduelle du vécu de référence », à partir de laquelle la mise en mots est conduite et le récit de soi mis en forme. Ces trois récits feront donc ensuite l'objet d'un travail d'examen comparé afin de caractériser les effets générés sur les processus de compréhension et de constitution de connaissances de la variation des procédés narratifs qui résulte de l'extension graduelle des vécus de référence. Dernière précision (importante) : le temps nécessaire pour la rédaction de chacun de ces trois textes était identique, tout comme le format dédié à l'expression (qui est pour cette étude calculé en nombre de signes).

Exemple 1 : description en première personne d'un court moment vécu lors d'un voyage en Inde

Mon premier voyage en Inde s'est déroulé entre décembre 1993 et mai 1994. Lorsque je suis arrivé à l'aéroport de New Delhi, j'ai été frappé par l'étrange lumière de l'aéroport. La clarté un peu jaunâtre diffusée par les lampes, associée au mobilier m'apparaissant vétuste, créait une ambiance qui m'était peu familière. La chaleur moite qui régnait venait renforcer ce sentiment de changement brusque, voire de rupture avec le monde que j'avais laissé en France lors de mon entrée dans l'avion. Après avoir récupéré mes bagages, je me suis dirigé vers la sortie. En approchant de la ligne qui signalait l'entrée dans l'aéroport, côté visiteur, je vis devant moi une foule compacte. Je ressentis une forte appréhension qui me tétanisa presque. Une centaine d'yeux semblaient braqués sur moi. J'entendais le bruit de la foule, de la rue, des travaux. La lumière était maintenant presque aveuglante. Mon rythme cardiaque semblait s'être accéléré tandis que le rythme de mes pas s'était à l'inverse totalement ralenti. Le franchissement de la ligne qui séparait la « zone transit » de la zone « réception des voyageurs » signait mon entrée en Inde. Je savais que je ne pourrais alors pas revenir en arrière. Il me faudrait ensuite résolument avancer, quitter l'aéroport, m'enfoncer dans la ville. Après quelques secondes d'hésitation, je compris qu'il me fallait poursuivre. Je repris donc la marche, et m'immergeait dans la foule.

Ce premier texte met en mots un vécu qui s'est déroulé vingt-quatre ans avant sa narration écrite. Ce « vécu de référence » (soit l'expérience à partir de laquelle la mise en mots s'édifie) dure environ soixante minutes. Le temps alloué à l'écriture du vécu est d'environ dix minutes. S'il devait être lu, sa lecture ne prendrait pas plus de deux minutes. Le texte comporte 1 426 signes, espaces compris. Dernière information, la description de ce moment a conjugué deux types d'actes : la temporalisation des séquences du déroulement de l'expérience (description granulaire), l'identification des aspects (ambiance, lumière, bruits...) et le réglage du niveau de détail dans la mise en mots de chacun de ces aspects.

Exemple 2 : narration en première personne de la première partie d'un voyage en Inde d'une durée de six mois

Mon premier voyage en Inde s'est déroulé entre décembre 1993 et mai 1994. J'ai commencé par rester quelques jours à New Delhi, au Ringo Guesthouse, qui est aujourd'hui fermé. Ce lieu a fait office de refuge durant la première semaine. J'étais en effet très désorienté par les sollicitations incessantes, tentatives d'arnaques en tout genre. Il me fallut plusieurs jours pour arriver à marcher dans la rue, à m'orienter, à comprendre ce que je pouvais manger en limitant le risque de l'intoxication alimentaire. Je fis ensuite un passage par le Rajasthan, puis descendit vers Bombay. Les premières semaines furent très éprouvantes. Je faisais l'expérience de la maladie, de l'isolement. Mes déplacements alternaient entre le bus et le train, sans grand confort. J'apprenais la vigilance, en restant en alerte pour surveiller mes bagages, pour choisir la nourriture, pour veiller à ma condition physique. L'arrivée dans le sud de l'Inde, puis un séjour de trois semaines au Sri Lanka, avant un retour à Madras, dans le Tamil Nadu, fut plus reposante. Je me souviens d'avoir senti presque physiquement une forme de détente, lors d'un matin ensoleillé à Mahabalipuram. Je commençais à comprendre l'Inde, et j'avais l'impression d'avoir appris à y voyager et à y vivre. Au bout de trois mois, je revenais vers le Nord, arrivée à Varanasi... La seconde période de ce voyage de six mois commença alors.

Le vécu de référence de ce second récit dure environ quatre-vingt-dix jours. Tout comme le premier texte, le temps nécessaire à la narration écrite a été d'environ dix minutes. Il comporte 1 394 signes, espaces compris. Concernant l'expérience d'écriture, le vécu associé à la mise en mots est radicalement différent du premier récit. En effet, l'effort produit pour ce deuxième récit procède d'un travail de « compression temporelle » pour parvenir à une mise en récit

d'une période de voyage d'une durée de trois mois qui a été vécue de manière intense. L'épreuve était la suivante : mettre en mot quatre-vingt-dix jours de vécu en moins de 1 500 signes.

Exemple 3 : narration biographique d'une période de vie marquée par les voyages

Lors de la dernière année du diplôme que je préparais alors, en 1993, j'ai eu l'occasion de vivre six mois dans l'Île de la réunion, pour mon stage de fin d'études. Ce fut ma première expérience longue de séjour loin de la métropole. J'étais alors hébergé par une famille mauricienne qui m'a initié à l'art du thé indien. C'est alors que le projet d'un voyage au long cours en Asie est arrivé. Après six mois de préparation, je suis donc parti pour l'Inde. Ce voyage de six mois a provoqué une véritable brèche dans le cours de mon existence : rupture des rythmes, dépaysement, mise en péril, rencontres décisives... Je revins transformé, peinant durant les premiers mois à me réinscrire dans une vie quotidienne régie par la sédentarité. Durant les premiers mois, je fus partagé entre le plaisir de retrouver des formes de confort que j'avais presque oubliées et l'envie régulière de repartir. Le mouvement me manquait, le dépaysement également. J'avais cependant appris des manières inédites de conduire ma vie durant cette phase d'immersion dans les mondes indiens. Avec le temps, j'appris à reconnaître et à quotidianniser ces apprentissages, à les dire et les mobiliser dans des contextes de travail. Graduellement, une continuité à cette vie de voyage émergea, entre inscription professionnelle et entrée dans la vie conjugale.

Ce troisième texte narre un vécu qui s'est déroulé durant une période qui correspond, pour le narrateur, à l'âge de l'entrée dans la vie adulte (Houde, 1999). À cette époque, je termine mes études supérieures et souhaite voyager avant d'entrer dans la vie professionnelle. Le vécu mis en récit dure presque une dizaine d'années. Les temps nécessaires à la narration et l'expression du récit sont identiques aux deux textes précédemment présentés (le texte comporte 1 331 signes, espaces compris). Concernant l'expérience d'écriture, le travail comporte les caractéristiques suivantes : composer un récit qui « couvre » une période de vie de dix années en 1 500 signes, ce qui a rendu nécessaire de lever le souci de décrire un aspect ou un moment de manière détaillée.

Dialectiques temporelles et régimes narratifs au cours de l'enquête

La présentation successive des trois précédents récits vise à montrer la singularité des régimes narratifs ainsi que leurs concours réciproques pour la manifestation des phénomènes expérientiels éprouvés. L'hypothèse faite ici est que le niveau de détail de la description génère des effets de compréhension et rend possible la manifestation de processus que la narration biographique ne peut générer (et réciproquement). Un rapport peut ainsi être formalisé entre la durée du « vécu de référence » (l'expérience qui a été vécue et qui sert de référence à l'activité de mise en mots) et le « vécu narré » qui se trouve concrétisé dans les discours ou les textes. Ces hypothèses ont fait l'objet de travaux pionniers par Genette (2007) et Baudouin (2010), notamment.

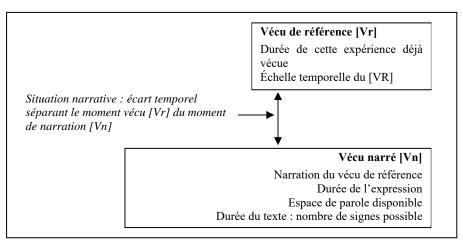


Schéma 1 : Dialectiques temporelles entre vécu de référence [Vr] et vécu narré [Vn]

Le schéma présenté ci-dessus cherche à formaliser les rapports dialectiques entre trois pôles de la narration du vécu : le « vécu de référence » [Vr], le « vécu narré » [Vn], la « situation narrative » [Sr] du sujet au moment de la narration. Ainsi, si le Vr apparaît situé dans le temps de manière non évolutive (car il peut être daté et contextualisé), les deux autres pôles sont en constante évolution. En effet, la distance séparant le Vr de la situation narrative ne cesse de s'étendre (un vécu passé est chaque jour plus ancien du point de vue du narrateur). Il est donc possible pour un même Vr de produire plusieurs narrations successives (ou plusieurs Vn). Ainsi, l'activité narrative permet différentes formes de mise en mots pour un même vécu, en incluant des variations d'échelles temporelles (ce que nous avons proposé pour cet exemple d'enquête qui comporte trois récits) ou, à l'inverse, en maintenant identique l'échelle temporelle du vécu de référence et en ne faisant évoluer que la situation narrative. Ces choix relatifs à la conduite de l'activité narrative relèvent de la stratégie. Il s'agit en effet de déterminer, par exemple, les effets de contraste générés du fait de la variation des échelles temporelles d'un même vécu pour la manifestation des phénomènes et processus qui participent d'une dynamique de formation et/ou de professionnalisation. De même, quelle stratégie adopter pour interroger les rapports de causalité pouvant être inférés (ou tenus pour vrai) entre différents moments advenus dans le cours de la vie ? Différents scénarios sont donc possibles dans le cadre des recherches sur les stratégies et procédés narratifs dans le domaine de l'éducation des adultes : nombres de vécus de référence mis en mots, variations des échelles temporelles, écritures successives d'un même vécu...

Ainsi, lors de la section précédente, nous avons retenu la stratégie suivante : maintien de l'attention sur un Vr (le vécu du voyage lors d'une période de vie caractéristique de l'« entrée dans la vie adulte »), mais extension successive de la durée de ce vécu de référence sans variation du temps alloué pour le Vn (du fait du format de cet article et de l'espace très restreint qu'il offre). Techniquement, l'activité narrative s'édifie sur un même vécu saisi trois fois, avec extension graduelle de sa durée : soixante minutes, puis trois mois, puis dix ans. Du fait du maintien d'une durée fixe pour le Vn (1 500 signes), l'extension du périmètre temporel du Vr génère de manière réciproque un processus de compression temporelle au cours du Vn.

L'enquête narrative, entre description micro-phénoménologique et narration biographique

Différents éléments peuvent alors être interrogés pour penser la pertinence des stratégies de l'enquête narrative dans une perspective de recherche, de formation de soi ou de formalisation des savoirs expérientiels : la réduction de la durée du vécu de référence permet potentiellement d'appréhender de manière détaillée des aspects de l'expérience et, ainsi, d'accéder aux « qualias » sensibles (Zahavi, 2015) du vécu. A contrario de cette perspective descriptive, l'extension de la durée de l'expérience saisie qui permet d'appréhender ce qui provoque l'intensification des taux de compression temporelle produit des effets de lissage rendant possible d'appréhender des régularités (Quéré, 2000) dans l'histoire et penser l'enquête à partir d'une perspective longitudinale.

Ainsi, différents « résultats » peuvent être constatés à partir de la courte étude présentée dans cet article :

- concernant le premier récit, l'« échelle temporelle » retenue permet la mise en mots des qualités expérientielles du vécu, ce qui rend possible l'appréhension des dimensions sensibles (Laplantine, 2018) de l'expérience éprouvée et les modes de donation de la situation. Les processus de délibération associés aux ressentis affectifs et corporels sont également mis en mots. Ce régime permet ainsi d'appréhender concrètement les facteurs qui soutiennent l'agentivité, participent des sentiments de confiance, génèrent des vécus de crainte ou de doute… ;
- concernant le deuxième récit, l'effort de compression du temps rendu nécessaire par le format alloué pour la narration a des effets de lissage massif et fait obstacle à l'accès aux détails. Il rend néanmoins possible l'expression des apprentissages résultant de cette phase de vécu de trente jours qui permettent progressivement de définir une conduite pour voyager en Inde. Ainsi, cette modalité narrative « intermédiaire » assure la transition entre la description détaillée du premier récit et la narration historicisée du troisième récit et caractérise des phénomènes (le sentiment de familiarité avec l'Inde) qui semblent avoir nécessité trois mois pour que des premiers seuils d'accomplissement soient atteints;
- le récit numéro trois porte au langage une période de dix années. Du fait du taux de compression temporelle atteint, les « effets de lissage » sont massifs. L'activité de temporalisation est conduite à partir de séquences de vécu de longue durée : les périodes de vue. Pour ce type de récit extrêmement condensé (la durée du vécu de référence est de dix années, le temps alloué pour son expression est de trois minutes ou 1 500 signes), le longitudinal s'impose

^{1.} Le lecteur pourra consulter l'article « Description et vécu » de Pierre Vermersch, publié dans la revue en ligne *Expliciter* (n° 89, mars 2011).

aux dépens du granulaire, l'histoire s'édifiant aux dépens d'une vision détaillée des processus de succession relevant du diachronique et du chronologique.

La mise au jour des différents régimes narratifs de l'enquête mériterait une discussion que le format de cet article ne permet pas de déployer de manière complète. Parmi les éléments entrant dans le périmètre de la discussion, l'un d'entre eux mérite cependant d'être dès maintenant abordé. La proposition a en effet été faite d'inscrire le régime de la description dans le cadre de l'enquête narrative, ce qui conduit à penser la description phénoménologique comme une forme particulière de narration du vécu. Cette proposition déroge aux définitions classiques de la description en narratologie (Adam, 2015). Classiquement, la description s'attache à décrire des aspects d'un objet en figeant le temps. Cependant, l'activité narrative au cours de l'enquête portant sur l'expérience vécue en première personne, nous avançons l'idée que toute mise en mots est temporalisée, et qu'il en va ainsi de la narration biographique, mais également de la description phénoménologique².

Perspectives de recherche : épistémologie expérientielle et stratégies narratives

Nous avons cherché au cours de cet article à définir l'« enquête narrative », à partir des rapports dialectiques à l'œuvre entre deux « régimes narratifs » : celui de la description phénoménologique et celui de la narration biographique. Ce travail est à situer dans une démarche visant à formaliser un Manuel de l'enquête narrative en recherche et formation (Breton, 2020) dont l'objet est de caractériser cette approche de l'enquête sur les plans épistémologique, méthodologique et pratique. Sur le plan épistémologique, la différenciation des régimes narratifs interroge les formes de connaissances produites par l'exploration du vécu entre détails et durée. Si la narration biographique permet de saisir le vécu en agrégant les événements en fonction d'une logique qui rend possible la manifestation du déploiement des phénomènes dans la durée, la puissance de la description détaillée réside dans ses effets d'élucidation des dynamiques et des associations logiques qui participent de la configuration du récit, de l'édification des structures narratives, et des habitudes d'interprétation qui fondent « l'évidence naturelle du monde de la vie » (Schütz, 1971/1987). En fonction des terrains et des enjeux, la stratégie narrative est à inventer. Sa pertinence et sa puissance dépendent des logiques de compositions entre le descriptif et le biographique, entre extension et compression du temps, entre détails et durée. Les contextes dans lesquels elle peut être mobilisée sont vastes : recherches en sciences sociales, formation de soi, éducation des adultes. Elle mérite une attention toute particulière dans les contextes de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience. La formalisation des savoirs expérientiels suppose en effet l'acquisition de savoirs narratifs (Breton, 2019) qui concernent de manière directe les stratégies et régimes narratifs qui ont été étudiés dans cet article.

Bibliographie

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256 257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

- ADAM, J.-M. 2015. Les textes : types et prototypes. Paris, Armand Colin.
- 270 BAUDOUIN, J.-M. 2010. De l'épreuve autobiographique. Berne, Peter Lang.
- 271 BERTAUX, D. 2005. Le récit de vie. Paris, Armand Colin.
- Breton, H. 2016. « Attentionnalité émancipatoire et pratiques d'accompagnement en VAE ». Recherches et Édu-
- 273 cations, n° 16, 51-63.
- Breton, H. 2020. Manuel de l'enquête narrative en recherche et formation. Paris, Chroniques sociales [à paraître].
- 275 COHEN, M. 2018. Détails. Paris, Gallimard.
- Delory-Momberger, C. 2010. La condition biographique. Essai sur le récit de soi dans la modernité avancée.
- 277 Paris, Téraèdre.
- DEPRAZ, N. 2011. « L'éloquence de la première personne ». Alter, n° 19, 57-64.
- 279 DEPRAZ, N. 2012. Comprendre la phénoménologie. Une pratique concrète. Paris, Armand Colin.

2. Cette perspective est en partie avancée dès les travaux de Dewey dans son ouvrage *Logique*. *La théorie de l'enquête* (1938/1993), dans lequel des distinctions entre la description et la narration sont notées. Cependant, la méthode empirique – nommée « méthode dénotative » par Dewey (1925/2012) – permettant de circuler au cours de l'enquête entre objets de l'expérience dite première et ceux de l'expérience réfléchie reste non précisée.

- DEPRAZ, N. 2013. « D'une science descriptive de l'expérience en première personne : pour une phénoménologie
- 281 expérientielle ». Studia Phaenomenologica, n° 13 (1), 387-402.
- DEWEY, J. 1925/2012. Expérience et nature. Paris, Gallimard.
- DEWEY, J. 1938/1993. Logique. La théorie de l'enquête. Paris, Presses universitaires de France.
- DILTHEY, W. 1910/1988. L'édification du monde historique dans les sciences de l'esprit (trad. : Sylvie Mesure).
- 285 Paris, CERF.
- DUBAR, C.; NICOURD, S. 2017. Les biographiques en sociologie. Paris, La Découverte.
- 287 GENETTE, G. 2007. Discours du récit. Paris, Éditions du Seuil.
- 288 GUTH, S. 2004. Chicago, 1920. Aux origines de la sociologie qualitative. Paris, Téraèdre.
- 289 HOUDE, R. 1999. Les temps de la vie. Le développement psychosocial de l'adulte. Paris, Gaëtan Morin Éditeur.
- Husserl, E. 1918-1926/1998. De la synthèse passive. Grenoble, Jérôme Millon.
- 291 LAPLANTINE, F. 1996. La description ethnographique. Paris, Armand Colin.
- 292 LAPLANTINE, F. 2018. Penser le sensible. Paris, Pocket.
- LEJEUNE, P. 1996. Le pacte autobiographique. Paris, Seuil.
- MARION, J.-L. 1997. Étant donné. Paris, Presses universitaires de France.
- 295 PENEFF, J. 1990. La méthode biographique. Paris, Armand Colin.
- 296 PETITMENGIN, C. 2010. « La dynamique préréfléchie de l'expérience vécue ». Alter, n° 18, 165-182.
- 297 PINEAU, G. 1991. Formation expérientielle et théorie tripolaire de la formation. Paris, La Documentation française,
- 298 p. 29-40.
- PINEAU, G. 2009. « Savoirs et rapport au savoir ». Dans : J.-P. Boutinet (dir. publ.). L'ABC de la VAE. Toulouse,
- 300 Érès, p. 210-211.
- 301 Quéré, L. 2000. « Singularité et intelligibilité de l'action ». Dans : Centre de recherche sur la formation du Centre
- national des arts et métiers (dir. publ.). L'analyse de la singularité de l'action. Paris, Presses universitaires de France,
- 303 p. 147-171.
- RICŒUR, P. 1983. Temps et récit. 1. L'intrigue et le récit historique. Paris, Seuil.
- RICŒUR, P. 1984. Temps et récit. 2. La configuration dans le récit de fiction. Paris, Seuil.
- 306 RICŒUR, P. 1985. Temps et récit. 3. Le temps raconté. Paris, Seuil.
- 307 Schütz, A. 1971/1987. Le chercheur et le quotidien. Paris, Klincksieg.
- VERMERSCH, P. 1994. L'entretien d'explicitation. Paris, ESF.
- VERMERSCH, P. 2000. « Approche du singulier ». Dans : Centre de recherche sur la formation du Centre national
- des arts et métiers (dir. publ.). L'analyse de la singularité de l'action, Paris, ESF, p. 239-255.
- VERMERSCH, P. 2012. Explicitation et phénoménologie. Paris, PUF.
- 312 ZAHAVI, D. 2015. « Intentionnalité et phénoménalité. Un regard phénoménologique sur le problème difficile ». Phi-
- 313 losophie, n° 124, 80-104.